



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MISEREY-SALINES DU 22 AVRIL 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Miserey-Salines, sous la présidence de Monsieur Marcel FELT, Maire.

Présents :

Mesdames : Michelle HANRIOT-COLIN, Christiane TILLY, Ada LEUCI, Monique ARDAIL, Florence LEUPARD, Dominique VAUCHEY, Marie-Irène GORIOT, Lydie PRETOT

Messieurs : Bertrand SCHECK, Frédéric COURTET, Jean-Claude ROY, Alexandre EDEINGER, Yves GIRARD, Claude HAUSTETE

Pouvoirs : Denis JOLY à Alexandre EDEINGER, Patricia ESTAVOYER à Bertrand SCHECK, Gabrielle FERRAO à Ada LEUCI, Jacques LOMBARD à Marcel FELT, Thierry BACON à Florence LEUPARD, Christelle BEAUSOLEIL à Michelle HANRIOT-COLIN, Fabrice THEVENOT à Frédéric COURTET

Absents Excusés : Denis JOLY, Patricia ESTAVOYER, Gabrielle FERRAO, Jacques LOMBARD, Thierry BACON, Christelle BEAUSOLEIL, Fabrice THEVENOT, Marjolijn COURBET

Secrétaire de séance : Claude HAUSTETE

Ordre du jour :

- 1) Désignation du jury d'assises année 2026
- 2) RIFSEEP : intégration d'un nouveau grade éligible
- 3) Questions diverses
- 4) Informations diverses

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Désignation du jury d'assises année 2026

Ont été désignées par tirage au sort lors du Conseil Municipal les personnes suivantes pour le jury d'assises au titre de l'année 2026 :

Mme DOUCET Sonia – Mme ABDELLI épouse DELACROIX Mounira-Nora – M. WIMMER Antoine – M. RUBY Eric – M. BOLE Julien – M. ZANOUDA Mahmoud



RIFSEEP : intégration d'un nouveau grade éligible

2025-45

Par délibération n°2022-117 en date du 30/11/2022, le Conseil Municipal a instauré le régime indemnitaire des agents de la commune, appelé RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Cette délibération fixe les conditions d'attribution des primes aux agents et établit le montant maximum par groupe de fonctions.

Les tableaux de répartition des groupes de fonctions éligibles au RIFSEEP des articles « I-3 : la détermination des groupes de fonctions et des montants maxima de l'IFSE » et « II-3 : la détermination des groupes de fonctions et des montants maxima du CIA » doivent être modifiés, par l'intégration du cadre d'emploi des attachés territoriaux à ces tableaux.

Pour l'IFSE :

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI		MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS)
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	
ATTACHES TERRITORIAUX		
Groupe 1	Direction d'une collectivité, secrétariat de mairie	25 400 €
	...	

Pour le CIA :

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI		MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS)
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	
ATTACHES TERRITORIAUX		
Groupe 1	Direction d'une collectivité, secrétariat de mairie ...	6 390 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'intégrer le cadre d'emploi d'attaché territorial dans les groupes de fonctions éligibles au RIFSEEP dans les conditions exposées ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES

- M. le Maire informe les élus que la commission technique pour la construction de l'atelier municipal se réunira en présence de l'architecte lundi 5 mai à 8h30 en Mairie.
- M. le Maire informe que le Département Eau Assainissement de GBM va débiter les travaux au Clos des Pins II à compter du 7 juillet 2025.



- M. GIRARD constate que la rue des Acacias est complètement fermée, même aux piétons, et demande pour combien de temps. M. FELT répond que les travaux sont programmés pour 4 mois.
- Mme VAUCHEY informe qu'à nouveau des motos circulent dans les champs dans la zone de la rue de la Charbonnière et jusqu'au chemin qui mène à « la source » et aux Auxons.
- Le prochain conseil municipal aura lieu mercredi 21 mai 2025, à 18h15 ou à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

ÉTAT DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE :

Délibération n° 2025-45 RIFSEEP : intégration d'un nouveau grade éligible

Le secrétaire de séance
Claude HAUSTETE

A stylized signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Le Maire
Marcel FELT

A signature in blue ink, featuring a large, open loop at the beginning followed by several smaller, more defined strokes.